

## Offre d'emploi temporaire :

### Agent d'entretien et de surveillance de la patinoire – Location des patins

La Commune d'Anières met au concours un emploi temporaire d'agent d'entretien et de surveillance de la patinoire provisoire.

- Lieu : Terrasse du restaurant « Côté Vignes » - Anières.
- Durée du mandat : 23 novembre 2020 au 5 mars 2021
- Cahier des charges : Entretien de la patinoire et alentours.  
Entretien des sanitaires et local annexe.  
Location des patins.  
Le cahier des charges détaillé peut être consulté au secrétariat de la mairie.
- Horaires d'ouverture : Mardi-jeudi-vendredi de 16h à 20h (Lundi fermé).  
Mercredi-samedi-dimanche + vacances scolaires de 12h à 20h.
- Horaires d'entretien : 1 heure avant les heures d'ouverture de la patinoire.  
1 heure après les heures d'ouverture de la patinoire.
- Patins : Gestion complète.
- Rémunération : Selon échelle des traitements de la Commune.  
Indemnités repas.

**Les dossiers sont à envoyer à la  
Mairie d'Anières – 1, rte de la Côte-d'Or – 1247 Anières.  
Délai : 27 octobre 2020**

La domiciliation du candidat dans l'une des communes d'Arve et Lac est considérée comme un atout.



Commune d'Anières

  
Pascal WASSMER  
Maire

Anières, octobre 2020